



Caen, le 24 MARS 2017

Mesdames et Messieurs les candidats à l'élection présidentielle,

L'unité retrouvée de la Normandie, en 2016, a constitué un temps fort dans une histoire particulièrement riche, qui s'écrit sur près d'un millénaire, et compte des pages majeures à l'époque contemporaine.

Pourtant, la Normandie d'aujourd'hui se décrit en contrastes : forte de la diversité de ses territoires, de ses cinq départements (Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime) à l'identité bien affirmée, de ses agglomérations qui constituent aujourd'hui des moteurs de croissance, d'un réseau de villes moyennes qui structure et anime une Normandie plus rurale ; magnifiquement située entre Paris et la mer, traversée par l'axe Seine qui constitue un enjeu de développement essentiel pour le pays entier ; première région française pour la part de l'industrie dans son PIB, globalement bien équipée, la Normandie est aussi une région qui souffre : son tissu productif a été très touché par la crise de 2009, et son agriculture a toujours besoin d'un fort soutien des pouvoirs publics.

De façon plus structurelle encore, et tout en s'efforçant de développer les formations professionnelles et l'apprentissage, la Normandie est confrontée au faible taux de scolarisation de ses jeunes (- 5 points par rapport au taux national pour les 18-24 ans), et à la faible part des diplômés de l'enseignement supérieur au sein de la population (moins de 21 % contre 27 % au niveau national).

Cette combinaison d'éléments, pour beaucoup favorables au développement, et pour quelques-uns moins porteurs de dynamique, font de la Normandie une région à fort potentiel. Il y a aujourd'hui, chez toutes les catégories d'acteurs que comptent nos territoires, une envie de lancer des projets, de créer, de susciter le développement, qui n'est sans doute pas dissociable du contexte nouveau que crée l'unité normande.

En à peine plus d'un an, le G6 normand, qui réunit la Région et les cinq Départements, s'est employé à réunir les conditions d'un nouveau développement, en articulant étroitement l'action de chacun autour de thèmes prioritaires comme l'économie, l'agriculture, le soutien aux territoires, et les infrastructures. Le G6 est également attentif à ce que les politiques de développement économique et d'aménagement du territoire bénéficient aux territoires ruraux comme aux territoires urbains ; à cet égard, il attend des candidats à l'élection présidentielle des engagements forts.

Malgré la mobilisation et la fédération de ses acteurs, la Normandie a encore besoin pour son développement et son avenir que des grandes décisions soient prises au niveau national. Elle a besoin qu'un feu vert soit donné à un ensemble de projets, dont certains attendent depuis longtemps. L'élection présidentielle, qui est en France le premier des rendez-vous démocratiques, doit être l'occasion d'un débat ; elle est aussi le temps de l'engagement, des annonces et des décisions.

Les grands projets normands peuvent se répartir en quatre grandes catégories. Les uns sont structurants pour la nouvelle région, mais également d'intérêt national et d'ampleur internationale. Ils peuvent ainsi concourir à la nouvelle trajectoire française que le futur Président de la République tentera à coup sûr d'impulser. Les autres sont tout aussi structurants ; ils le sont cette fois au regard de l'enjeu que constitue le service à la population ; leur rôle dans la cohésion, et indirectement dans l'attractivité de nos territoires, est important.

**L'axe Seine, territoire de développement**, porte des enjeux majeurs pour l'avenir économique de la France ; ces enjeux sont nationaux mais également internationaux dans le registre du grand commerce maritime et des échanges de biens :

- la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), dont les études se poursuivent. La LNPN, qui intègre la future gare de Saint-Sever à Rouen, doit redevenir le sujet prioritaire qu'elle était jusqu'en 2012, même s'il devra être tenu compte des inquiétudes qui s'expriment autour des possibles zones de passage de la ligne ;
- la modernisation de la ligne Serqueux-Gisors, dont les travaux doivent maintenant débiter ;
- l'accès fluvial direct à Port 2000 (Chatière).

Pour la Normandie, ces projets constituent d'indispensables contreparties à la réalisation du canal Seine-Nord.

**L'enseignement supérieur et la recherche** : de dimension moyenne mais avec des points forts très reconnus en recherche au niveau international, l'ensemble universitaire de la nouvelle Normandie peut contribuer à la performance française ; il a besoin pour cela d'un soutien adapté.

Après être passée tout près de l'obtention d'un ISITE, et alors qu'elle possède un très bon potentiel, la Normandie est l'une des seules régions françaises à ne pas bénéficier d'un soutien fort en la matière. La Normandie, dans son concours à l'ensemble national, a besoin d'une action accélératrice de l'Etat en deux registres :

1. le premier pour stimuler davantage encore les points forts de sa recherche, et les placer dans la compétition-coopération internationale ;
2. le second pour moderniser les installations et les rationaliser, en lien notamment avec les plans campus que la Région souhaite soutenir à Caen, Rouen et au Havre.

Plusieurs opérations revêtent ainsi un caractère prioritaire, et pour les deux premières, les crédits d'études figurent déjà dans les contrats de plan :

- le transfert de l'IUT du Havre, vraisemblablement sur le campus Frissard ;
- le learning center de Rouen (Mont Saint-Aignan) ;

- de nouveaux développements pour le Ganil à Caen, après l'inauguration de Spiral 2, fin 2016 ;
- la reconnaissance de spécialités médicales d'excellence : génopole à Rouen, lutte contre le cancer à Caen avec Archade (en lien avec le développement d'un cluster de compétences en médecine nucléaire qui sera renforcé par l'implantation d'AREVA MED).

**Les infrastructures (dont les routes), les grands équipements, l'économie de demain :**  
La Normandie dispose en général d'infrastructures de qualité. Celles-ci doivent impérativement être complétées, en engageant ou en achevant plusieurs opérations majeures :

- la liaison A13-A28, priorité absolue ; sa réalisation est l'une des conditions du désenclavement et du développement de la métropole de Rouen ;
- la RN 13 entre Evreux et Chauffour ;
- la RN12 entre Nonancourt et Alençon. Avec l'accord de l'Etat, la région est prête à assumer la maîtrise d'ouvrage de cette opération, avec un montage original associant péage et PPP ;
- le contournement sud-est de Caen, en concession ;
- la reconstruction du CHU de Caen, qui doit être confirmée et totalement financée ;
- le campus de l'air et de l'espace à Vernon ;
- le lancement effectif d'un troisième appel d'offres pour l'éolien en mer, essentiel à la consolidation des pôles industriels prévus à Cherbourg et au Havre.

**L'attractivité de la Normandie** et de ses territoires, nécessite l'aboutissement d'un ensemble de projets et de dossiers :

- la couverture en très haut débit de tout le territoire régional. La couverture intégrale de deux départements au moins (Calvados et Manche) est à portée de main à court terme ;
- l'implication renforcée de l'Etat, aux côtés des collectivités, dans la gouvernance du Mont Saint-Michel ;
- le classement des Plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'Unesco ;
- la mise en valeur des hauts lieux patrimoniaux de la Normandie : la tapisserie de Bayeux déjà inscrite au CPIER, et le haras du Pin ;
- de nouveaux lieux dédiés à la peinture, élément majeur de l'identité normande : Vlamincq à Verneuil-sur-Avre ; Poussin aux Andelys. Ces nouveaux projets culturels sont eux aussi essentiels à l'attractivité d'une région phare pour la pensée et la littérature en Europe (la Normandie doit pouvoir être identifiée et reconnue comme telle), de Malherbe à Flaubert, Maupassant et Proust, de l'Abbé de Saint Pierre à Tocqueville ;

- l'achèvement d'une véloroute au fort potentiel touristique, le long de la Seine (la Seine à vélo), et son prolongement sur le littoral.

Une partie de ces projets devrait naturellement trouver sa place dans une révision des contrats de plan, qui viendrait compléter la revoyure négociée en 2016, et signée en février 2017 à Bayeux. Les grandes collectivités de Normandie prendront à nouveau leur part au financement des opérations inscrites au contrat de plan. Elles se donneront ainsi pour objectif d'être prêtes avant la fin du printemps 2017, aux côtés de la préfecture de région.

Ces investissements de l'Etat en Normandie ne seront toutefois correctement accompagnés par les collectivités que si celles-ci disposent des moyens d'investir. De ce point de vue, les dernières années ont été particulièrement difficiles, compte-tenu de la réduction des concours de l'Etat. Pour les grandes collectivités normandes, les pertes cumulées se comptent en centaines de millions, et les investissements qui n'ont pu se réaliser se situent très au-delà du milliard d'euros. Les années qui viennent doivent être des années d'investissement pour les territoires urbains et ruraux.


La nouvelle Normandie est par ailleurs prête, non seulement à prendre sa place, mais également à jouer un rôle moteur dans la définition d'une relation modernisée, plus confiante et plus active entre l'Etat et les collectivités territoriales pour la prochaine décennie. Cette relation modernisée devrait logiquement s'accompagner d'une nouvelle étape de la décentralisation, très différente de ce qu'a été la récente réforme territoriale.

Un nouveau pas en avant de la décentralisation devra parallèlement s'accompagner des clarifications et des simplifications sans lesquelles les grandes collectivités ne pourront pas contribuer à la modernisation et au redressement d'un pays où l'intelligence des territoires devrait s'exprimer plus aisément et plus librement.

Tels sont les éléments dont nous souhaitons vous faire part, à travers cette longue lettre.

Sur cet ensemble de sujets, essentiels au développement de leur région et à la qualité du service qui pourra leur être apporté au cours des années qui viennent, les Normands seront bien-sûr très attentifs aux réponses qu'ils recevront.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les candidats à l'élection présidentielle, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



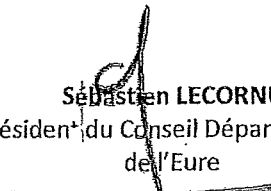
**Jean-Léonce DUPONT**  
Président du Conseil Départemental  
du Calvados



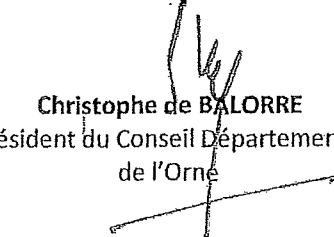
**Philippe BAS**  
Président du Conseil Départemental  
de la Manche




**Pascal MARTIN**  
Président du Conseil Départemental  
de la Seine-Maritime



**Sébastien LECORNU**  
Président du Conseil Départemental<sup>1,2</sup>  
de l'Eure



**Christophe de BALORRE**  
Président du Conseil Départemental  
de l'Orne



**Hervé MORIN**  
Président de la Région  
Normandie